



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

durée du travail

Question écrite n° 87598

## Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la question du temps de travail. Dans un rapport d'octobre 2014 « temps de travail : mettre fin aux blocages », l'Institut Montaigne propose de « supprimer la durée légale du travail (seuls seraient conservés les seuils plafonds déterminés par les textes européens). La durée du travail serait ainsi fixée par accords collectifs de branche ou d'entreprise. En cas d'absence d'accord, la décision unilatérale du chef d'entreprise serait autorisée ». Au regard de cette proposition, elle souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Véronique Louwagie](#)

**Circonscription :** Orne (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 87598

**Rubrique :** Travail

**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 août 2015](#), page 6445

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)